



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

COMMÉMORATION DU 5^{ème} ANNIVERSAIRE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES SUR LES RÉGIMES FONCIERS



CREDIT
PHOTOGRAPHIQUE
©FAO Giuseppe Bizzarri
©FAO A.K. Kimoto
©FAO Marco Lengari

LE

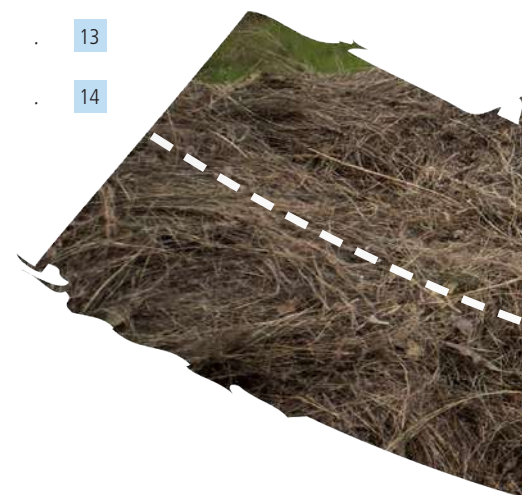


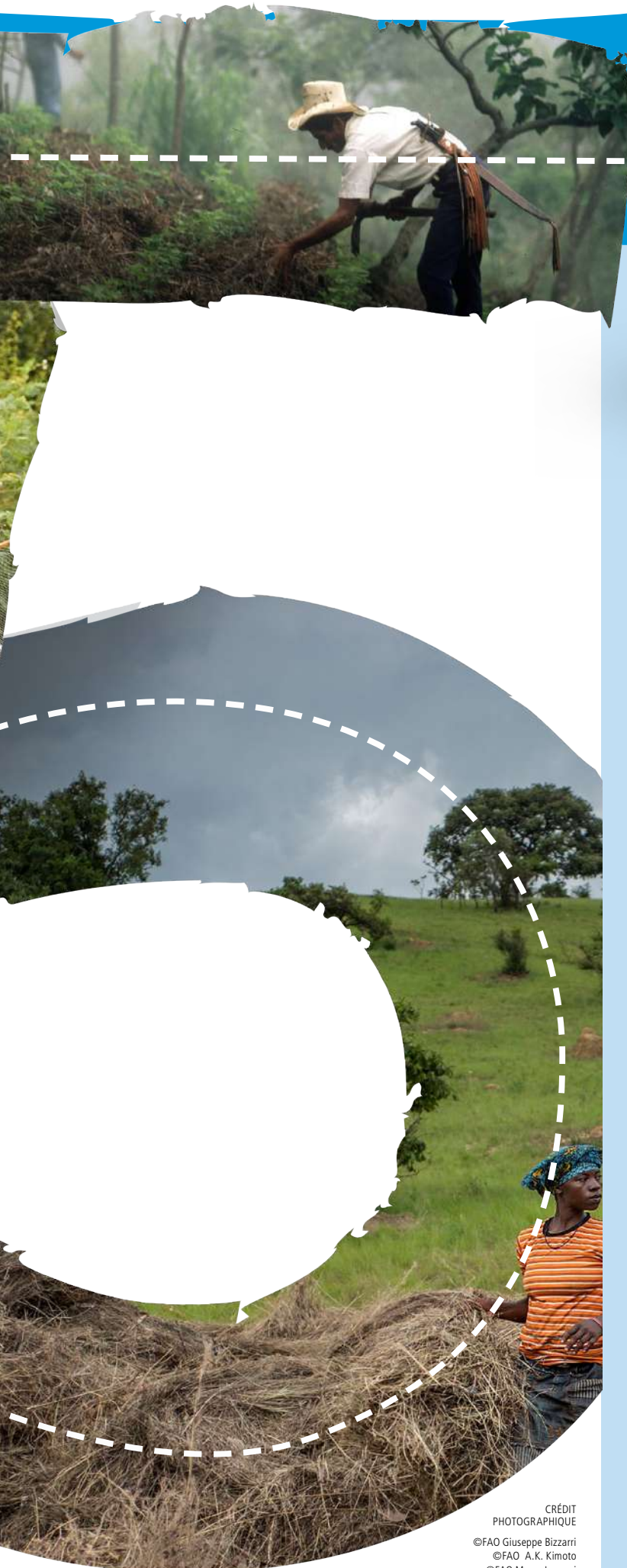
ème

ANNIVERSAIRE DES
DIRECTIVES VOLONTAIRES
SUR LES RÉGIMES
FONCIERS

TABLE DES MATIÈRES

Les terres communautaires au cœur des nouvelles réformes juridiques au Kenya	3
Les Directives volontaires: un outil majeur pour réaliser les objectifs d'atténuation du climat et de REDD+	4
Les Directives volontaires : une opportunité pour consolider la paix en Colombie	5
Renforcer la collaboration pour la mise en œuvre de la Politique foncière nationale en Sierra Leone	5
Améliorer la sécurité alimentaire par une réforme de la politique foncière en Somalie	6
Orienter les discussions sur les politiques de gouvernance foncière et la législation dans la République démocratique populaire LAO	7
La FAO collabore avec 18 projets nationaux en Afrique, Asie et Amérique latine pour améliorer la gouvernance	7
Lorsque les activités locales et nationales s'unissent pour assurer des résultats durable: Soutenir l'opérationnalisation des DV au Sénégal	8
Augmenter l'utilisation des DV parmi les Organisations de la société civile et les Organisations communautaires	9
Renforcer les capacités les partenariats pour une meilleure gouvernance foncière et des ressources naturelles	10
Jeter les bases pour la réalisation des ODD dans les Balkans occidentaux – Vers l'égalité des sexes dans les régimes fonciers	10
Contribution de la technologie pour améliorer la gouvernance foncière – Les bonnes pratiques en Europe de l'est et Asie centrale	11
Des investissements dans les terres agricoles conformes aux normes internationales	12
Regarder en arrière, aller de l'avant	13
Activités sur les DV à travers le monde	14





Le 11 mai 2017 a marqué le 5^{ème} anniversaire de l'approbation des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des terres, des pêches et des forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (DV) par le Comité de la sécurité alimentaire mondial (CSA). Les DV ne sont plus simplement des mots dans un document et leurs principes et processus incitent les personnes du monde entier à agir et à changer leur réalité. Cette note présente un échantillon de ces changements et décrit comment les personnes œuvrent dans des pays du monde entier pour améliorer leur statut foncier afin d'être en mesure de changer le cours des choses. Elles ont été soutenues dans leurs efforts par la FAO, en collaboration avec des partenaires donateurs tels que l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et l'Union européenne.

LES TERRES COMMUNAUTAIRES AU CŒUR DES NOUVELLES RÉFORMES JURIDIQUES AU KENYA

Le Gouvernement kenyan a récemment promulgué la Loi sur les terres communautaires (2016) promouvant des normes internationalement reconnues telles que celles énoncées dans les DV, afin de mener des réformes foncières dans les zones communales.

Cette loi reconnaît, protège et enregistre officiellement les droits fonciers coutumiers et communaux et prévoit l'enregistrement et la propriété collective des terres par les communautés elles-mêmes, en fonction de l'appartenance ethnique, de la culture, de la géographie ou des intérêts communs établis. Par exemple, ce nouveau cadre reconnaît les droits des pasteurs, protégeant leurs moyens de subsistance et améliorant leur sécurité alimentaire.

La Loi sur les terres communautaires s'appuie sur la dynamique au niveau juridique créée par la Politique foncière nationale en 2009 et la nouvelle constitution du Kenya promulguée en 2010. La nouvelle politique et les cadres juridiques mettent l'accent sur l'égalité des droits pour les femmes et les hommes comme la nécessité d'une inclusion équitable des deux dans la gouvernance des terres.

Grâce à un financement de l'Union européenne, la FAO met en œuvre un programme quinquennal axé sur l'amélioration de la gouvernance et la gestion durable des terres communautaires. Il est basé sur les principes des DV, promeut la participation active et soutient les réformes juridiques relatives à la gouvernance foncière au Kenya.



LES DIRECTIVES VOLONTAIRES: UN OUTIL MAJEUR POUR RÉALISER LES OBJECTIFS D'ATTÉNUATION DU CLIMAT ET DE REDD+

Les pays qui participent aux programmes REDD+ (la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts) et ceux qui s'engagent à verser des contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, sont des éléments moteurs qui peuvent permettre d'atteindre ces objectifs.

Des droits fonciers clairs et garantis favorisent la gestion durable et la conservation des forêts, les personnes qui jouissent de droits fonciers sûrs ayant tendance à s'intéresser davantage au maintien, à l'investissement et à l'amélioration des ressources. L'identification et la reconnaissance des droits fonciers légitimes, y compris les droits fonciers coutumiers et les droits des peuples autochtones et des communautés locales, renforcent la responsabilité en matière de gestion forestière et peuvent faciliter la répartition des bénéfices provenant de REDD+.

La FAO a pris l'initiative d'aider plus de dix pays à résoudre les problèmes fonciers dans le contexte de REDD+ en fournissant un soutien financier et technique, en adaptant ses efforts aux besoins de chaque pays. En conséquence, des pays tels que le Bénin, le Laos, Madagascar, le Malawi, la Tunisie et la Zambie, ont consulté de multiples parties prenantes pour élaborer des feuilles de route et des recommandations pour des actions ultérieures en matière de régime foncier. Dans d'autres pays, tels que le Pakistan, le soutien s'est concentré sur le cadre juridique. Les analyses du régime foncier au Bénin et en Tunisie ont mis en évidence la nécessité de clarifier davantage les régimes fonciers et la collaboration multipartite. Par la suite, ces deux pays ont organisé des ateliers nationaux sur les DV, ce qui constitue une première étape dans la sensibilisation.

LES DIRECTIVES VOLONTAIRES: UNE OPPORTUNITÉ POUR CONSOLIDER LA PAIX EN COLOMBIE

Après 53 ans de conflit armé, un accord de paix a été signé entre le Gouvernement colombien et les forces armées révolutionnaires de Colombie. Dans ce pays, 41,1 pour cent des terres sont entre les mains de 0,4 pour cent des propriétaires fonciers et les populations des zones rurales sont 2,5 fois plus pauvres que celles des zones urbaines. La population rurale ayant un régime foncier informel est supérieure à 40 pour cent et les personnes déplacées par suite de la violence et qui ont migré dépassent les 6,3 millions.

Le maintien de la paix en Colombie dépend en grande partie du développement rural dans les communautés dont les moyens de subsistance ont été marqués par le conflit. Dans ce contexte, les DV, en promouvant un dialogue multi-acteurs, soutiennent l'accord de paix.

L'accord de paix répond à la nécessité d'instaurer un programme global de réforme rurale destiné à contribuer à la transformation structurelle sur le terrain et à combler les écarts entre zones rurales et zones urbaines. Entre 2013 et 2016, la FAO a travaillé avec *La Via Campesina* et d'autres institutions, notamment l'Unité de restitution des terres, pour protéger 100 000 hectares de terres appartenant à des groupes ethniques.

La FAO, en collaboration avec l'Unité de planification rurale agricole, a identifié des indicateurs de mesure des risques pour faire face à la concentration et à l'expropriation des terres. En collaboration avec l'Agence foncière nationale, la FAO s'est employée à valider une méthodologie de cartographie du plan cadastral, avec une évaluation de la zone de réserve pour les paysans. Les Directives volontaires ont été reconnues comme primordiales par le gouvernement pour apporter une solution aux problématiques foncières dans le programme.

RENFORCER LA COLLABORATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE FONCIÈRE NATIONALE EN SIERRA LEONE

Après le lancement de la politique foncière nationale (PNL) en Sierra Leone au début de 2017, deux formations sur les Directives volontaires ont eu lieu. L'une a porté sur le sujet suivant: «Régir les terres pour les hommes et les femmes» et l'autre a sensibilisé les membres du Parlement aux principes des Directives volontaires et aux dispositions de la politique et attiré l'attention sur les questions foncières dans les secteurs foncier, halieutique et forestier.

La PNL vise à assurer un accès juste et équitable à la terre pour tous les sierra-léonais, en mettant l'accent sur la reconnaissance et la protection des droits coutumiers. Le gouvernement, avec le soutien de la FAO, a élaboré un plan national de mise en œuvre de la politique foncière (NLPIP) qui divise la PNL en quatre grands domaines d'intervention: identification des droits, protection des droits, planification et développement. La FAO s'appuie désormais sur des travaux antérieurs visant à mettre en œuvre les DV pour appuyer la mise en œuvre d'activités prioritaires liées à l'identification des droits fonciers coutumiers et à la protection des droits, conformément au NLPIP.

Compte tenu de la nouveauté des réformes de la PNL, un ou deux domaines pilotes seront sélectionnés afin de mieux comprendre comment définir et modéliser les droits fonciers coutumiers légitimes pour fournir un cadre approprié à la régularisation des droits fonciers en Sierra Leone en utilisant des versions personnalisées des outils d'administration foncière (SOLA) et Open Tenure.

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR UNE RÉFORME DE LA POLITIQUE FONCIÈRE EN SOMALIE

Les conflits fonciers comptent parmi les nombreux facteurs qui affectent les efforts de la Somalie pour reconstruire un pays qui a connu 22 ans de conflit et de crise. Ces différends font obstacle à la réalisation d'un objectif primordial qui est la sécurité alimentaire.

«Reconstruire la confiance au niveau foncier en Somalie» est un projet de la FAO lié aux DV qui appuie la collecte d'informations via une étude participative approfondie sur le climat, l'utilisation des terres, les formes du relief, la couverture végétale, l'analyse des sols, et les processus de dégradation des terres, afin de préparer une base de données pour la planification des ressources naturelles et le suivi futur. La cartographie participative des ressources naturelles a été encouragée pour permettre aux communautés d'identifier les ressources sur leurs territoires et de discuter de leur accès et de leur utilisation pour les bénéfices des communautés.

Un **forum de coordination sur les terres** à Hargeisa a été organisé conformément aux principes des DV pour promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance foncière, en particulier en ce qui concerne les droits fonciers des groupes vulnérables, notamment les femmes et les groupes minoritaires.

Une **commission interministérielle d'examen des politiques foncières**, établie au Somaliland grâce au projet sur les DV, a été chargée de la planification et de la coordination du processus d'élaboration des politiques foncières et un premier avant-projet de politique a été élaboré à travers un processus consultatif avec la participation de différentes parties prenantes, parmi lesquelles différents ministres.

ORIENTER LES DISCUSSIONS SUR LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE FONCIÈRE ET LA LÉGISLATION DANS LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

La RDP lao a révisé ses politiques et sa législation en matière de gouvernance foncière en vue de moderniser et d'étendre la reconnaissance des droits. Les Directives volontaires ont été utilisées pour guider les discussions.

En collaboration avec une équipe interministérielle et un groupe de partenaires au développement, les domaines litigieux clés ont été identifiés tels que l'expropriation et l'indemnisation, la reconnaissance des droits coutumiers, les systèmes d'enregistrement foncier gratuits et efficaces et la planification de l'utilisation des sols.

Un examen des politiques, lois, décrets et autres documents existants a révélé de nombreux points communs avec les principes énoncés dans les Directives volontaires, ce qui a constitué une base solide pour faire avancer les propositions visant à améliorer la sécurité foncière. Concernant les lacunes, des modifications allant dans le sens des DV ont été recommandées. L'assistance technique est cofinancée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse et la FAO.

LA FAO COLLABORE AVEC 18 PROJETS NATIONAUX EN AFRIQUE, ASIE ET AMÉRIQUE LATINE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

Les 18 projets basés en Afrique dans le cadre du Programme de gouvernance foncière de l'Union européenne de 60 millions d'euros ont travaillé avec la FAO pour recevoir des conseils techniques et une plateforme de développement des capacités dans le cadre des DV et du Cadre et des Directives sur les politiques foncières en Afrique.

Les exécutants des projets et leurs partenaires demandent des conseils techniques au groupe de travail interdisciplinaire de la FAO sur les DV, incluant différents domaines de compétence internationalement reconnus tels que les questions et les régimes fonciers, les droits de pêche, les aspects juridiques du foncier, de l'égalité des sexes et du développement des capacités.

Une plateforme internet de gestion des connaissances est un outil unique pour la collecte d'informations et communiquer à un public plus large les expériences acquises par les projets sur un seul site global.

Au niveau national, le soutien assure la conformité des projets avec les instruments internationaux, renforce le partenariat entre les parties prenantes des projets et permet d'évaluer et de diriger collectivement les risques et les opportunités des projets.

Au niveau transnational, des réunions semestrielles permettent aux responsables de la mise en œuvre des projets et à leurs partenaires du gouvernement et de la société civile de tirer des enseignements des expériences d'autres pays. En conséquence, plusieurs responsables de projets et leurs partenaires ont amélioré leur approche pour accroître la gouvernance des régimes fonciers dans leurs pays et projets.

LORSQUE LES ACTIVITÉS LOCALES ET NATIONALES S'UNISSENT POUR ASSURER DES RÉSULTATS DURABLES: SOUTENIR L'OPÉRATIONNALISATION DES DV AU SÉNÉGAL

La mise en œuvre des DV au Sénégal a eu lieu à différents niveaux pour atteindre plus de personnes et garantir des résultats durables. En 2017, les acteurs locaux ont participé à des ateliers de sensibilisation ou de développement des capacités, et les émissions radio faites dans les langues locales ont permis d'accroître les connaissances sur les régimes fonciers. Les organisations de la société civile effectuent des activités sur le terrain pour collecter des informations qui appuient la mise en œuvre des DV et les prochaines étapes de la réforme du régime foncier.

Au niveau national, les DV ont contribué de manière très importante aux réformes politiques et juridiques, afin que la version finale du document de politique foncière (LPD) comporte des paragraphes élaborés à partir des Directives. Le Ministère de la pêche et de l'économie maritime a entamé des discussions en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi sur les pêches continentales. Le Président de la République a décidé de procéder à un audit foncier dans la région de Niayes, où le projet a déjà révélé et documenté les principaux problèmes fonciers.



AUGMENTER L'UTILISATION DES DV PARMİ LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre du projet «Accroître l'utilisation des DV parmi les OSC et les organisations communautaires», la FAO travaille avec des partenaires d'OSC nationales et internationales pour renforcer les capacités de la société civile à engager de manière efficace des discussions sur la gouvernance foncière et à renforcer le dialogue avec les autorités pour faire évoluer le programme sur la gouvernance foncière.

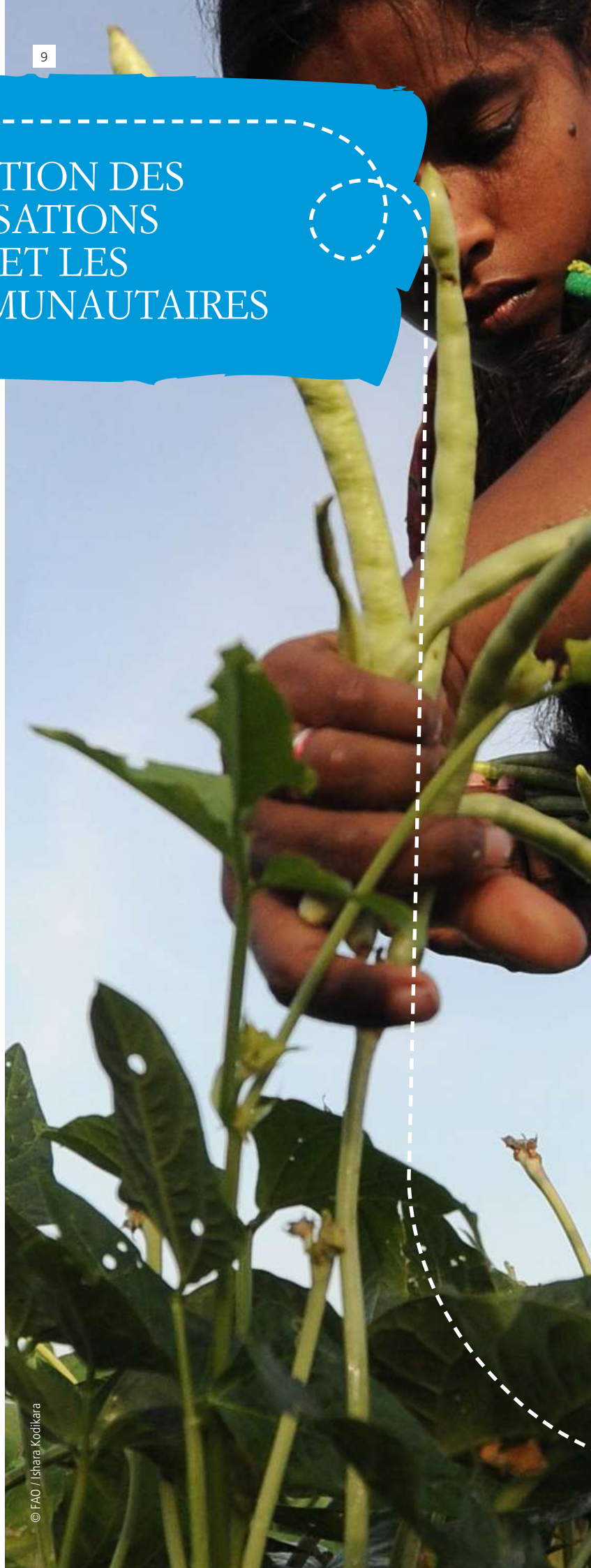
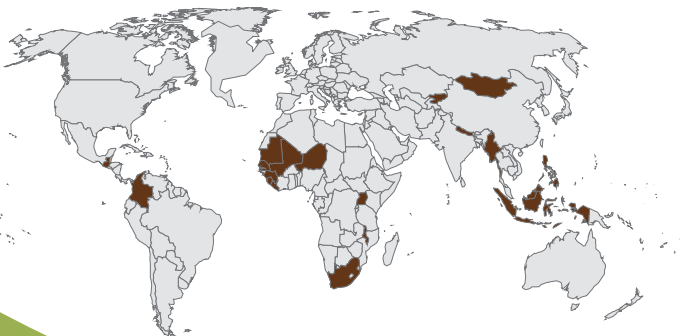
Plus de 15 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont pu profiter de la mise en œuvre du Guide «Mettre en pratique les Directives volontaires sur les régimes fonciers: guide d'apprentissage pour les organisations de la société civile», développé conjointement par la FAO et FIAN International, permettant aux OSC d'accroître leurs connaissances et l'utilisation des DV. Dans chaque pays, le Guide a été adapté aux besoins spécifiques des pays selon le contexte.

Exemples d'interventions dans plusieurs pays ayant conduit à la création et/ou à la consolidation de réseaux:

Mongolie: Le projet de loi foncière pastorale a été discuté à la lumière des DV;

Népal: Les DV ont été prises en compte lors du processus de modification de la loi sur les parcs nationaux et la conservation;

Malawi: Le projet a soutenu la sensibilisation des chefs traditionnels qui ont utilisé les DV dans les négociations sur les investissements.



RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTENARIATS POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE FONCIÈRE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Le projet «Renforcement des capacités pour une meilleure gouvernance des régimes fonciers et des ressources naturelles par les gouvernements locaux en partenariat avec les acteurs non étatiques dans les hauts plateaux centraux de l'Angola» s'inscrit dans un programme régional visant à stimuler la mise en œuvre des DV dans dix pays africains (Angola, Burundi, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Malawi, Niger, Somalie, Soudan du Sud et Swaziland).

Financé par l'UE, le projet est mis en œuvre par World Vision Angola et Development Workshop Angola, sous la direction du Ministère de l'administration territoriale, des gouvernements provinciaux et des administrations municipales.

La FAO collabore en partenariat avec les deux ONG dans le cadre de la première composante, renforçant les compétences techniques et les connaissances sur les questions foncières du personnel de l'administration locale. La FAO délivre des formations et facilite la personnalisation du système SOLA-Open Tenure pour développer une solution SIG informatisée (Système foncier de l'Angola) dans les provinces de Bié et de Huambo. L'adoption du système foncier en Angola complétera les progrès réalisés dans la province de Bié pour mettre en place une administration foncière plus transparente, égalitaire et efficace.

JETER LES BASES POUR LA RÉALISATION DES ODD DANS LES BALKANS OCCIDENTAUX – VERS L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES RÉGIMES FONCIERS

L'égalité des sexes est un principe fondamental des Directives volontaires. L'initiative régionale des Balkans occidentaux s'intéresse aux problèmes de la propriété foncière des femmes dans la région. Suite à l'adoption du Programme 2030, la FAO, la GIZ et l'Union internationale du notariat (UINL) apportent un appui aux pays de la région afin qu'ils réalisent des progrès mesurables dans le cadre de l'ODD 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

La FAO, en tant qu'institution responsable des Nations Unies pour l'indicateur 5.a.2: Proportion de pays où le cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes des droits égaux à la propriété foncière et/ou au contrôle des terres. Les Balkans occidentaux sont parmi les premiers pays où le projet de méthodologie a été testé. La méthodologie sera soumise à l'approbation finale du Groupe d'experts des Nations Unies chargé des indicateurs relatifs aux ODD (IAEG-ODD) en octobre 2017. La compréhension des attitudes des hommes et des femmes et le rôle des acteurs clés tels que les professionnels du droit et le personnel chargé de l'enregistrement foncier pour la promotion de l'égalité des sexes devraient soutenir la formulation de recommandations pour les actions futures.

CONTRIBUTION DE LA TECHNOLOGIE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE FONCIÈRE – LES BONNES PRATIQUES EN EUROPE DE L'EST ET ASIE CENTRALE

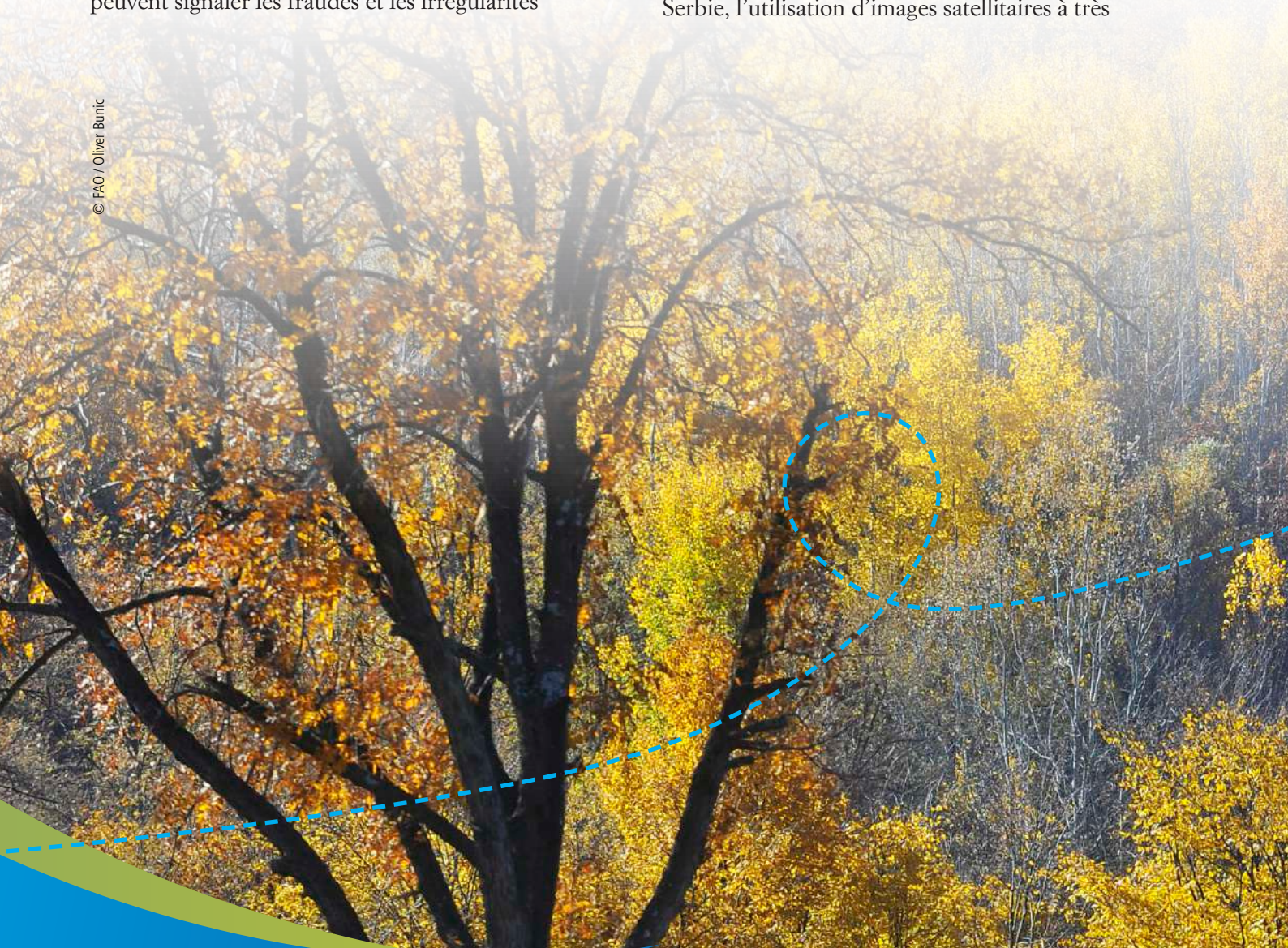
«Les organismes d'exécution devraient adopter des procédures simplifiées et des technologies localement accessibles pour réduire les coûts et les délais de fourniture des services.» – Directives volontaires, para. 17.4.

La FAO, en coopération avec la Banque mondiale et d'autres partenaires, a fourni un appui à plus de 25 pays d'Europe orientale et d'Asie centrale pour améliorer la gouvernance foncière. La plupart des pays ont mis en place des systèmes informatisés d'administration des biens fonciers et fournissent des services en ligne.

En Fédération de Russie, la distribution aléatoire de cas a été introduite pour minimiser les possibilités de corruption. Les citoyens russes peuvent signaler les fraudes et les irrégularités

directement au responsable de l'agence en utilisant le service en ligne «votre contrôle».

En Ukraine, le délai de traitement de l'enregistrement de nouvelles parcelles de terre a été ramené de quelques mois à 10 à 20 minutes en moyenne après l'introduction d'un nouveau système informatique en 2013. Des systèmes de suivi des demandes ont été mis en place en Albanie, Fédération de Russie et Ukraine et dans d'autres pays, augmentant la transparence et minimisant les possibilités de corruption. Des services extraterritoriaux ont été instaurés dans la Fédération de Russie, en Ukraine et en Croatie – les citoyens peuvent utiliser les services en ligne ou se rendre dans les bureaux locaux sur l'ensemble du territoire des pays. En Serbie, l'utilisation d'images satellitaires à très



DES INVESTISSEMENTS DANS LES TERRES AGRICOLES CONFORMES AUX NORMES INTERNATIONALES

haute résolution avec des données de cadastre a permis d'identifier 2,6 millions de bâtiments informels en moins de 6 mois d'étude.

«Les États et les acteurs non étatiques devraient s'efforcer d'empêcher la corruption liée aux droits fonciers». Directives volontaires, para. 17.4.

Des rapports ventilés par sexe ont été réalisés à partir des systèmes informatiques de l'administration foncière dans les Balkans occidentaux en 2013, montrant le peu d'accès des femmes à la propriété: 15 à 29 pour cent dans la région. Dans certaines municipalités, seulement 3 pour cent de femmes étaient enregistrées en tant que propriétaires ou copropriétaires.

Trois études ont été commandées sur les investissements fonciers extraterritoriaux à grande échelle dans l'agriculture (LSLBIA) en Afrique par des sociétés d'État basées en Chine, en Inde et en Afrique du Sud. Ces études ont cherché à examiner si et de quelle manière de tels investissements étaient conformes aux DV et aux autres instruments internationaux, régionaux et nationaux pertinents sur lesquels baser les LSBIA.

Il a été souligné que les citoyens dans 90 pour cent des pays africains n'ont pas de droits fonciers sûrs et que la sécurité foncière est une condition préalable au développement durable et inclusif. Les moteurs de ces inégalités, tels qu'un environnement porteur, les typologies d'investissement, et leurs impacts sur les communautés locales et les pays hôtes ont été abordés lors de deux ateliers internationaux. Les gouvernements nationaux jouent un rôle important et sont en mesure d'influencer le respect des réglementations et des normes par les investisseurs étrangers, dont les DV et les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (RAI) font partie.

REGARDER EN ARRIÈRE, ALLER DE L'AVANT

2012 130 États membres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale ont approuvé les DV.

La FAO a publié un logiciel gratuit permettant l'enregistrement et la déclaration des droits fonciers.

2013 L'Assemblée générale des Nations Unies a demandé aux entités compétentes du système des Nations Unies d'assurer la diffusion rapide et la promotion des DV.

Les DV ont été approuvées par le G8, le G20, Rio+ 20, l'Assemblée des parlementaires francophones et bien d'autres.

La société Coca-Cola a approuvé publiquement l'utilisation des DV, ce qui a conduit à l'adoption des DV par d'autres sociétés, dont PepsiCo, Nestlé, Cargill, Unilever et Illovo Sugar Limited, dans leurs chaînes d'approvisionnement.

2015 Le groupe Interlaken, en collaboration avec Rights and Resources Initiative, a mis au point un nouveau guide - Respecting Land and Forest Rights - pour aider les entreprises qui souhaitent que leurs activités soient conformes aux DV.

L'autorité du bassin du fleuve Sénégal sur les DV a requis la préparation d'un document politique à l'échelle du bassin.

La Russie, l'Ukraine et le Kirghizistan cherchent à améliorer les questions foncières en améliorant les technologies d'administration des terres.

L'adoption des ODD place les régimes fonciers en première place dans le programme mondial. Les DV contribuent directement aux ODD, en particulier pour améliorer l'accès à la terre et accroître la sécurité foncière.

2016 L'accord de paix en Colombie a été signé en utilisant les DV pour traiter des questions liées à la terre. Les DV sont également utilisées au Burundi, en Somalie, au Soudan et dans d'autres pays pour résoudre les conflits fonciers.

L'Union internationale du notariat (UINL) et la FAO ont signé un protocole d'accord pour officialiser leur partenariat par le biais d'une série d'activités communes liées à la diffusion et à la mise en œuvre des DV.

L'Ouganda a délivré plus de 2 000 certificats d'occupation pour favoriser la protection des droits fonciers coutumiers.

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a adopté une recommandation générale sur les droits des femmes rurales qui identifie les Directives volontaires comme une norme pour l'intégration d'une perspective sexospécifique.

La Sierra Leone a adopté sa politique foncière nationale à partir des DV.

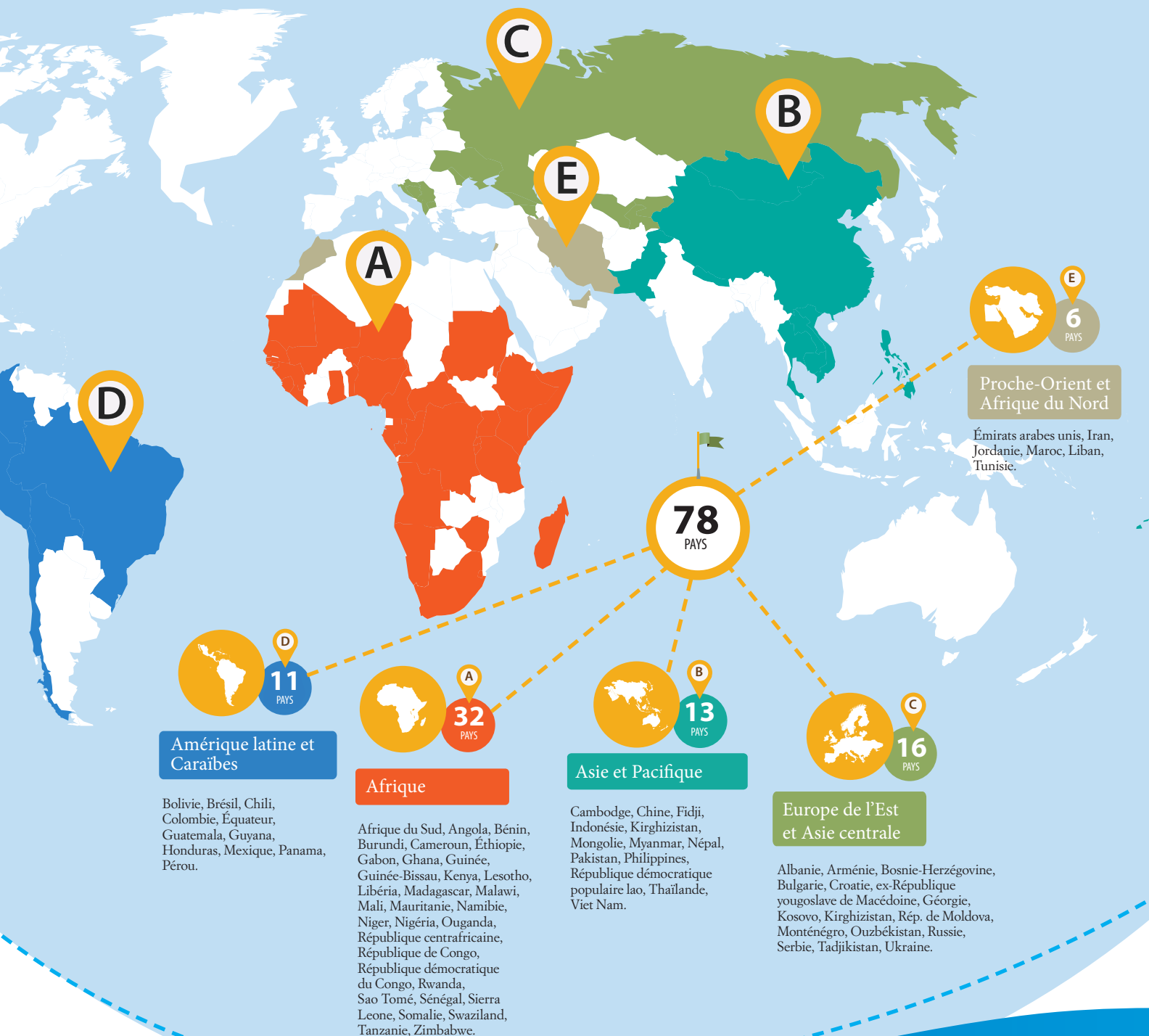
Les DV ont inspiré des réformes politiques et juridiques dans plusieurs pays, notamment au Gabon, au Guatemala, au Kenya, en République démocratique populaire lao, en Mongolie, au Myanmar, au Népal et aux Philippines.

2017 Le Groupe de travail des bailleurs de fonds sur les questions foncières a recensé 225 programmes actifs d'une valeur de 4,1 milliards d'USD d'appui à la mise en œuvre des DV.

Les DV aident les pays à atteindre les indicateurs relatifs aux ODD sur le régime foncier. Dans les Balkans occidentaux, les pays ont mis en place des équipes multipartites sur les questions de genre pour appuyer le processus d'amélioration de l'égalité entre les sexes et l'intégration sociale en termes de droits de propriété, et contribuent donc à tester et mettre en œuvre l'indicateur 5.a.2 des ODD.

ACTIVITÉS SUR LES DV À TRAVERS LE MONDE

Des ateliers nationaux et régionaux ont eu lieu dans 78 pays au cours des cinq dernières années. L'accent a été mis sur l'utilisation des DV dans les pays. Les ateliers permettent de mieux comprendre le contenu des DV, d'identifier les possibilités de mise en œuvre et de fournir une plateforme aux partenaires pour travailler ensemble à l'amélioration de la gouvernance foncière.





COMMÉMORATION DU 5^{ème} ANNIVERSAIRE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES SUR LES RÉGIMES FONCIERS

Le 11 mai 2017 a marqué le 5^{ème} anniversaire de l'approbation des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des terres, des pêches et des forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (DV) par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Les DV ne sont plus simplement des mots dans un document et leurs principes et processus incitent les personnes du monde entier à agir et à changer leur réalité. Cette note présente un échantillon de ces changements et décrit comment les personnes œuvrent dans des pays du monde entier pour améliorer leur statut foncier afin d'être en mesure de changer le cours des choses. Elles ont été soutenues dans leurs efforts par la FAO, en collaboration avec des partenaires donateurs tels que l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et l'Union européenne.



CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

©FAO Giuseppe Bizzarri
©FAO A.K. Kimoto
©FAO Marco Longari



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



Certains droits réservés. Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO